

Animateurs :

Centres de vacances, club d'enfants,
offices de tourisme...



Prévention des risques professionnels

À destination des salariés

Vous vous déplacez dans des escaliers, en extérieur à pied, en véhicule

Vous êtes exposés aux glissades, chutes de plain-pied et accidents de la route.

PRÉVENTION

- ▶ Maintenir vos espaces d'activités et sols propres, dégagés, en bon état (attention aux déplacements en extérieur, sur sols irréguliers, encombrés...).
- ▶ Porter des chaussures adaptées aux différentes activités et aux conditions extérieures (terrains accidentés, verglacés...).
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et de vigilance lors des déplacements/de la conduite.

Vous pratiquez diverses activités : sportives, culturelles, animations (randonnées, spectacles, barbecues...)

Vous êtes exposés au risque d'accident (blessures, brûlures, coupures...).

PRÉVENTION

- ▶ Préparer les activités en amont, connaître les risques et respecter les règles de sécurité liées à chaque activité.
- ▶ Utiliser du matériel adapté, en bon état de fonctionnement.
- ▶ Ne pas utiliser de produits liquides d'allumage de feu, préférer les gels.
- ▶ Disposer d'un moyen d'appel, d'une trousse de secours.

Vous manutentionnez des objets (décor, scène), du matériel (sono), vous portez des enfants, vous adoptez des postures contraignantes (position penchée en avant, accroupie, piétinements...)

Vous êtes exposés aux risques de blessures (douleurs du dos, tendinites...)

PRÉVENTION

- ▶ Favoriser le travail à bonne hauteur et respecter la gestuelle propre à chaque activité.
- ▶ Adopter les bonnes postures de manutention : dos droit, charge près du corps, éviter les torsions et inclinaisons de la colonne vertébrale...
- ▶ Faire remonter les difficultés ressenties en matière d'aménagement des locaux, de mobilier, d'organisation du travail, de manutention.

Lors des manutentions manuelles : se rapprocher de la charge, décaler et écartier les pieds, puis fléchir les genoux.



Vous animez des activités (soirées dansantes...), encadrement d'enfants

Vous êtes exposés au bruit.

PRÉVENTION

- ▶ Connaître les niveaux de bruit et leurs effets sur la santé.
- ▶ Alternier les activités bruyantes et les activités calmes.
- ▶ Porter des protections auditives lors d'exposition à des niveaux sonores élevés (soirées dansantes...).



Vous avez un rythme de travail soutenu, des horaires variables, souvent décalés. Vous surveillez des enfants, vous êtes en relation avec du public...

Vous êtes exposés à une charge mentale élevée, au stress (exigence, agressivité...).

PRÉVENTION

- ▶ Communiquer et garder son calme.
- ▶ Signaler les incidents et difficultés à l'employeur.
- ▶ Connaître et appliquer les procédures,

avoir une bonne organisation du travail (plannings établis à l'avance...).

- ▶ Parler de vos difficultés, demander conseil (responsable, collègues, médecin du travail...).

Vous utilisez des produits de nettoyage, colles, peintures...

Vous êtes exposés au risque chimique. Ces produits génèrent des risques d'intoxication, d'allergie, de brûlure... par inhalation, ingestion, ou contact cutané.

PRÉVENTION

- ▶ Lire les étiquettes (connaître les pictogrammes) et respecter les consignes d'utilisation et de protection.
- ▶ En cas de reconditionnement de produit, reproduire l'étiquette sur le nouveau contenant (pas de récipients de type alimentaire).



Toxicité aiguë



Dangers pour la santé



Inflammable



Corrosif

Vous utilisez du matériel électrique (prises, rallonges, sonos, crêpières...)

Vous êtes exposés au risque d'électrocution/d'électrisation.

PRÉVENTION

- ▶ Disposer de matériel professionnel adapté aux branchements en extérieur.
- ▶ Faire un entretien et un suivi régulier du matériel (pas de réparation de fortune),
- ▶ signaler les dysfonctionnements au responsable.
- ▶ Toujours avoir les mains sèches pour utiliser un appareil électrique.

Vous vivez en collectivité (club enfants, centre de vacances...)

Vous êtes exposés au risque infectieux (grippe, gastro-entérite...).

PRÉVENTION

- ▶ Appliquer les mesures d'hygiène : lavage des mains entre chaque activité.
- ▶ Connaître et adopter les consignes de désinfection du matériel.
- ▶ Porter les protections adaptées : gants en vinyle (le latex étant allergisant).
- ▶ Être à jour des vaccinations obligatoires ou recommandées.

ORGANISATION DES SECOURS (ACCIDENT, INCENDIE) :

- ▶ Connaître les consignes en cas d'accident ou d'incendie.
- ▶ Connaître l'emplacement de la trousse de secours, repérer les extincteurs et s'informer de leur utilisation.

HYGIÈNE DE VIE :

- ▶ Prévoir des temps de récupération suffisants (sommeil).
- ▶ Avoir une alimentation équilibrée, limiter les excitants (café, thé...) et boire suffisamment d'eau.
- ▶ Ne pas consommer de produits modifiant le comportement ou les réflexes.
- ▶ La pratique d'une activité physique régulière protège vos articulations.

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail

Document élaboré par GEST 05
membre de Présanse Paca-Corse



Retrouvez-nous sur

